

Communiqué de presse

12 juin 2020

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE LABELLISE « TERRE DE JEUX 2024 »

En 2024, la France va organiser l'un des plus grands événements sportifs de la planète, et le Département des Hauts-de-Seine participera à cette fête exceptionnelle en recevant, au Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, les épreuves de hockey sur gazon.

Dans la continuité de son fort engagement aux côtés du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympique de Paris 2024, le Conseil départemental a approuvé ce 12 juin la convention permettant à son territoire d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ».

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. **Les actions sportives menées par le Département des Hauts-de-Seine s'inscrivent parfaitement dans les objectifs du label « Terre de Jeux 2024 »** : partager les émotions du sport avec le plus grand nombre, mettre plus de sport dans le quotidien des habitants, animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux.

Ainsi, le Département des Hauts-de-Seine, qui s'est doté d'un programme d'actions sportives fortes, vecteur de lien social et de citoyenneté, contribuant aux stratégies de développement du territoire :

> **met en place des dispositifs en faveur du sport ouvert à tous**, notamment aux jeunes, qu'il s'agisse de collégiens, de jeunes en situation de handicap, ou de ceux qui ne partent pas en vacances,

> **soutient le fonctionnement du mouvement sportif associatif** dans le cadre des contrats de développement avec les Communes, mais également en complémentarité avec des dispositifs départementaux en dehors de ces contrats (soutien aux comités sportifs départementaux, aux centres de formation agréés...),

> **soutient l'organisation de manifestations sportives** permettant de promouvoir certaines disciplines, de fédérer les acteurs sportifs, et d'animer les sites du territoire en offrant des spectacles sportifs de qualité,

> **soutient l'investissement des Communes** dans la construction et la rénovation de leurs équipements sportifs,

> **met à disposition des infrastructures sportives de qualité**, propriétés du Département, aux Alto-séquanais, permettant de répondre aux besoins des clubs et des associations, de faciliter la pratique des scolaires et des personnes en situation de handicap, et de mettre en place des opérations d'animation, notamment pour les jeunes,

> **construit de nouveaux équipements sportifs** visant à compléter l'offre d'équipements sur le territoire des Hauts-de-Seine, à travers des infrastructures modernes, innovantes et

performantes (siège de la Fédération Française de Hockey et son centre national d'entraînement, centres aquatiques départementaux de La Grenouillère à Antony et de l'Île de Monsieur à Sèvres...).



Label Terre de Jeux ©CD92 / Olivier Ravoire

Le Département des Hauts-de-Seine, territoire d'entraînement et de compétition des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Le Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes sera le site de compétition et d'entraînement des Jeux de Paris 2024 pour les épreuves de hockey sur gazon. Le Département des Hauts-de-Seine investit 67 M€, dont 58 M€ sur ses fonds propres, pour la modernisation des infrastructures de ce stade qui fût le principal site des Jeux de Paris en 1924 et demeure un emblème de l'héritage olympique. Ces travaux visent également à construire des équipements pour l'accueil du siège de la Fédération Française de Hockey et de son centre national d'entraînement, ainsi que pour les associations sportives, et les publics scolaires et universitaires, notamment pour la pratique du football et du rugby.

Plusieurs autres équipements des Hauts-de-Seine participeront aussi aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi, **Paris La Défense Arena** a été choisie comme site des Jeux de Paris 2024 pour les **épreuves de gymnastique et de trampoline.**

Des sites des Hauts-de-Seine ont également été retenus comme sites d'entraînement :

- > Le gymnase Assia El Hannouni à Asnières-sur-Seine (volley-ball),
- > Le gymnase Laura Flessel à Asnières-sur-Seine (volley-ball),
- > Le gymnase Pierre-Brossolette à Villeneuve-la-Garenne (handball),
- > La piscine olympique à Colombes (natation).

Contact presse

Marion DEBAIN

tél. : 01 47 29 36 69

mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr